



Rabat le : 22 AOUT 2012

Objet : Projet de rapport de mission DG(SANCO)/2012-6546-RM projet.
Réf : Votre envoi Ares(2012)910158-26/07/2012.

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier ci-dessus référencé, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le contenu du projet de rapport relatif à la mission de l'OAV au Maroc concernant les mollusques bivalves et les produits de la pêche, effectuée du 11 au 22 juin 2012, ne soulève pas d'objection de notre part à l'exception de la conclusion générale et notamment le dernier paragraphe du point 6, dont je vous prie d'inviter le chef de l'équipe de la mission à étudier la possibilité de le reformuler comme suit :

« Cependant le système présente des déficiences qui avaient déjà été relevées lors du précédent audit de l'OAV en 2009 et qui, faute d'avoir été corrigées, risque de compromettre l'efficacité de l'ensemble du système de contrôle »

De notre point de vue, une telle rédaction tiendrait compte des efforts menés par le Maroc, depuis la reconnaissance de son système de contrôle des produits de la pêche et des mollusques bivalves par la Commission Européenne.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe la réponse de l'Autorité Compétente du Maroc aux recommandations du rapport DG(SANCO)/2012-6546-MR de l'audit effectuée du 11 au 22 juin 2012 afin d'évaluer les systèmes de contrôle en place régissant la production des produits de la pêche et des mollusques bivalves vivants destinés à l'exportation vers l'Union Européenne.

En outre, il est joint à l'annexe citée ci-dessus, un tableau relatant le détail et l'échéancier des actions entreprises ou prévues par l'Autorité Compétence marocaine pour remédier aux insuffisances relevées dans le projet de rapport, destiné exclusivement à l'attention du chef de l'équipe des auditeurs de la mission et , non à la publication sur l'internet , avec la version finale du rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Services Vétérinaires
Chargé de la Gestion
des Affaires de l'Office National
de Sécurité Sanitaire des Produits
Alimentaires

signé : Dr Jaouad BERRADA

Monsieur Michael SCANNELL
COMMISSION EUROPEENNE
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE ET DES CONSOMMATEURS
DIRECTION F - OFFICE ALIMENTAIRE ET VETERINAIRE
GRANGE, DUNSANY, Co.MEATH ; BUREAU 01/084
IRLANDE